

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 17 juin 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 23 juin 2025

### PÔLE VIE DU TERRITOIRE - ACTUALISATION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS ET DES PLANS D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS (P.O.S.S.) DES PISCINES ESTIVALES COMMUNAUTAIRES

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Ségolène BARDET pouvoir à Nicolas ROBIN, Jacques BILLY pouvoir à Johann SPITZ, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Aurore NADAL, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Eric PERSAIS, Patricia DOUEZ pouvoir à Franck PORTZ, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Philippe LEYSSENE pouvoir à Nadia JAUZELON, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Michel PAILLEY pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU, Florent SIMMONET pouvoir à François GUYON, Nicolas VIDEAU pouvoir à Rose-Marie NIETO.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe MAUFFREY par Laurence REY.

#### **Titulaires absents :**

Cédric BOUCHET, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Bastien MARCHIVE.

#### **Titulaires absents excusés :**

Thierry DEVAUTOUR, Christophe GUINOT.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Claire RICHECOEUR

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 23 JUIN 2025**

#### **PÔLE VIE DU TERRITOIRE - ACTUALISATION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS ET DES PLANS D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS (P.O.S.S.) DES PISCINES ESTIVALES COMMUNAUTAIRES**

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais et plus particulièrement la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 20 juin 2022 portant modification des règlements intérieurs des piscines communautaires ;

Vu la décision du 17 juin 2020 approuvant le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la piscine Jean Thébault à Magné ;

Vu la décision du 19 juin 2020 approuvant le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la piscine du Châtelet à Sansais-La Garette ;

Le « Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours » (P.O.S.S) est le document formalisant la surveillance des plages et bassins et les procédures d'intervention en cas d'accident. Elaboré à l'attention du personnel de chaque équipement, il est tenu à la disposition des publics accueillis.

Les enseignements tirés de la mise en œuvre des protocoles actuels invitent à une actualisation et une harmonisation des P.O.S.S des équipements aquatiques ouverts pendant la saison estivale afin de :

- Mieux anticiper certaines situations d'urgence ;
- Améliorer et clarifier certains protocoles pour optimiser l'efficacité des interventions.

Une actualisation des règlements intérieurs des piscines estivales est également proposée dans une perspective d'harmonisation et afin de préciser l'obligation de port du bonnet de bain assortie d'une dérogation en cas de présentation d'un certificat médical.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la réactualisation des règlements intérieurs et des P.O.S.S des piscines Jean Thébault à Magné et du Châtelet à Sansais-La Garette ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à les signer ainsi que tout document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Claire RICHECOEUR**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**